

Parcours PEP'S

PEP'S « Entre Terre et Mer »

Formation-action d'insertion professionnelle

LIEU	DÉMARRAGE	DURÉE	PUBLIC
Dinard : domaine de 10 hectares en bord de mer (Côte d'Émeraude)	Septembre / octobre 2026, puis entrées et sorties permanentes	770 heures de formation-action sur environ 5 mois	Jeunes de 16 à 30 ans en situation de vulnérabilité

Le dispositif

Porté par l'**Institut Marie-Thérèse Solacroup (iMTS)** à Dinard, PEP'S « Entre Terre et Mer » est une formation-action qui a pour fil rouge la sensibilisation de jeunes éloignés de l'emploi aux métiers de l'agroécologie, de l'entretien des espaces naturels et du littoral.

Les apprentissages se font en conditions réelles, sur des chantiers concrets, avec des stages découverte dans tous types d'entreprises et de métiers, et une pédagogie adaptée aux jeunes porteurs de troubles du neurodéveloppement (TND) : repères structurés, progression individualisée, encadrement renforcé, référente handicap.

Public éligible

Jeunes de 16 à 30 ans en situation de vulnérabilité (dérogation possible pour les plus de 30 ans), notamment :

- jeunes et adultes porteurs de troubles du neurodéveloppement (public majoritaire) ;
- décrocheurs scolaires, jeunes issus de SEGPA/ULIS, NEET, demandeurs d'emploi ;
- jeunes et adultes résidant en QPV ou en zone rurale, jeunes avec une santé mentale fragile.

Le site dispose d'une capacité d'hébergement (40 chambres simples ou doubles) et d'une restauration 7 j/7.

Prérequis

- **Aucune exigence de diplôme** : le dispositif est accessible sans qualification préalable ;
- **Motivation à travailler en extérieur** : certaines activités se déroulent en plein air, au champ comme sur le littoral, en toute saison.

Le parcours : 770 heures de formation-action

Chaque bénéficiaire suit un parcours individualisé d'environ 5 mois comprenant :

- **Diagnostic initial** : entretiens, évaluation des compétences, construction du projet ;
- **Chantiers de maraîchage agroécologique** : préparation des sols, plantations, entretien, récolte, jardins comestibles ;
- **Préservation et observation du littoral** (cœur du dispositif, voir ci-dessous) ;
- **Commercialisation et relation client** : vente des légumes, produits de la mer, tenue de stand, communication ;
- **Exploration de tous types de métiers** : selon les appétences et les compétences des stagiaires ;
- **Stage en milieu professionnel de 2 à 7 semaines**, déclenché selon la maturité du jeune ;

- **Accompagnement vers l'emploi** : CV, entretiens, rencontres professionnelles, portfolio de compétences et attestation détaillée ;
- **Suivi post-parcours de 12 mois** : point mensuel, aide aux candidatures, médiation avec les employeurs.

Au cœur du parcours : le littoral et la biodiversité marine

La spécificité du dispositif est son ancrage littoral, en prise directe avec la mer. Une part majeure du parcours est consacrée à la préservation et à l'observation du littoral et de sa biodiversité marine :

- **Observation de l'estran** : sorties régulières à marée basse, identification de la faune et de la flore marines, suivis photographiques comparés ;
- **Sciences participatives** : relevés de biodiversité et contribution à des programmes nationaux de suivi du littoral ;
- **Restauration des continuités écologiques terre-mer** : plantation de haies bocagères multi-strates, remise en état de talus, zones refuges pour la petite faune et les pollinisateurs, stabilisation de secteurs sensibles à l'érosion ;
- **Actions de préservation** : nettoyages raisonnés de plages et sentiers côtiers, remise en état de micro-sites dégradés ;
- **Sensibilisation du public** : ateliers, maraudage écologique sur les plages, visites commentées animées par les jeunes eux-mêmes.

Métiers visés : vendeur en jardinerie ou en magasin bio, ouvrier maraîcher, agent d'entretien des espaces naturels, ouvrier de restauration écologique, agent technique environnement, médiation environnementale et animation nature.

Conditions financières et prescription

Cette formation-action est financée par la Fondation TotalEnergies. L'accès est soumis au quotient familial : le dispositif est gratuit pour les bénéficiaires dont le quotient est inférieur au plafond, et payant au-delà.

Adressez-vous à l'iMTS pour calculer l'éligibilité de votre candidat à la gratuité du dispositif.

Comment orienter un candidat ? Contactez l'Institut Marie-Thérèse Solacroup (Dinard) pour un premier échange, la vérification de l'éligibilité financière et l'organisation d'un entretien de diagnostic. Les entrées se font en flux tout au long de l'année (capacité simultanée de 12 à 15 jeunes).

contact@institutsolacroup.com · 06 77 09 76 71